REPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 25 NOVEMBRE 1962 (2me TOUR)

DEUXIEME CIRCONSCRIPTION DES BOUCHES-DU-RHONE

CANDIDATURE

Jean FRAISSINET

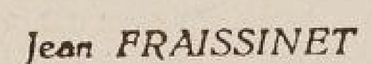
Remplaçant éventuel



Marcel GREFFEUILLE



UNION NATIONALE REPUBLICAINE POUR LA DEFENSE DES LIBERTES



Jean FRAISSINET

Marcel GREFFEUILLE

Electrices, Electeurs

Député sortant de la 2me circonscription des Bouches-du-Rhône, je me représente, dimanche 25 novembre, à vos suffrages.

Merci d'abord aux 11.624 votants, qui m'ont, au 1er tour, honoré de leur confiance. Je ne les surprendrai pas en écrivant que j'espère bien les voir récidiver, dimanche prochain, sans défaillance.

Merci encore à tous ceux qui nous ont, sous tant de formes, au cours de la campagne électorale, à l'occasion de nos nombreuses réunions publiques de quartiers, au jour du scrutin, apporté leur précieux appui.

Ce premier tour de scrutin a révélé, je prends acte de cette évidence, que le petit écran de la télévision, à peu près monopolisé par le gouvernement, était un insurpassable instrument de propagande. Il n'a tout de même convaincu, en cette circonscription, que 12.951 électeurs sur 73.967.

Les abstentions y furent de 38,72%, contre 31,25 % dans l'ensemble du pays, ce dernier pourcentage, lui-même, n'ayant jamais été atteint, depuis 1881, aux élections législatives. Nombreux sont donc les électeurs qui, n'étant pas irréductibles abstentionnistes, ne sont pas allés aux urnes, troublés qu'ils étaient devant une situation exceptionnelle. Ils sont maintenant éclairés et je me permets de leur adresser un ardent appel.

Je m'adresse aussi à 12.951 électeurs qui, sachant maintenant qu'ils sont assurés de ne pas perdre le général de Gaulle, pourraient penser qu'il est préférable de voter pour un Marseillais, même si on n'approuve pas entièrement son action politique, que pour un inconnu, du seul fait qu'il porte l'estampille du pouvoir.

Nul ne peut, je crois, contester que notre propagande fut active, correcte et loyale. Fidèle à mon habitude, j'ai délibérément assumé bien des risques pour proclamer ce que, nanti d'une longue expérience, je crois être la vérité.

Je me suis abstenu de faire afficher la nuit ou hors de mes emplacements réservés, de faire lacérer ou couvrir les affiches de mes concurrents, en un mot de toutes ces pratiques dolosives dont je fus souvent victime.

Mon manifeste du premier tour, le petit journal que je fis distribuer dans la circonscription, mes éditoriaux publiés, dans « LE MERIDIONAL », au cours des dernières législatures, vous ont suffisamment édifiés sur ma personne, mon passé, mes doctrines politiques, pour qu'il paraisse utile d'y revenir.

Nul ne peut ignorer, à MARSEILLE, que j'exerce mon mandat au service de mes ardentes convictions, et non par intérêt, ou nécessité, ce qui m'assure une indépendance totale. Pour qu'un régime représentatif, garant de nos libertés, fonctionne normalement, il faut une opposition sans laquelle il n'a plus de sens, ni de portée.

Le Chef de l'Etat étant déjà assuré d'une majorité au sein de l'Assemblée nouvelle, n'est-il pas prudent de contribuer à constituer un contrepoids à cette majorité, à moins d'être résolu, ou résigné, à s'abandonner à la pente qui conduit au parti unique, qui ne fleurit que sous les dictatures ?

Le premier tour a déjà éliminé beaucoup d'hommes de talent et de caractère, au profit de candidats souvent inconnus, sans autre titre que la qualité de représentant officiel du Gouvernement. Enfler démesurément le nombre de ceux-ci, n'est-ce pas vouer le Parlement au rôle de chambre d'enregistrement, condamné par l'histoire ?

Les exigences des services préfectoraux obligent les candidats au second tour à rédiger leur manifeste avant de connaître les noms et qualités de leurs concurrents se représentant pour le 2ème tour.

Plusieurs hypothèses peuvent être considérées. Ou bien, ce que je souhaite, les quatre concurrents du premier tour demeurent en piste ; ou bien le candidat S.F.I.O., ou le candidat communiste, se retire, ce qui, dans la mesure où les électeurs suivraient les mots d'ordre, officiels ou secrets, des partis, pourrait préfigurer un embryon de résurrection de ce Front Populaire qui, né en 1936, nous conduisit, en trois ans, à la guerre, à la déroute, à l'invasion, à la disette, et à l'esclavage.

Quoi qu'il en soit, il vous appartiendra de juger les mérites respectifs des candidats en présence. Les miens, jusqu'à preuve du contraire, sont d'être né dans la circonscription ; de la bien connaître pour y avoir toujours vécu ; d'avoir acquis une longue expérience professionnelle des activités portuaires, maritimes, agricoles, industrielles et commerciales de la région provençale ; d'y pratiquer, depuis longtemps, en toute clarté, politique et journalisme.

Vous m'avez, il y a quatre ans, et à une forte majorité, jugé digne de vous représenter à l'Assemblée Nationale. Je ne crois pas avoir démérité.

C'est pourquoi je sollicite, avec confiance, le renouvellement de mon mandat, abrégé par la dissolution de l'Assemblée Nationale, en faisant pour cela appel à tous ceux qui veulent participer à la chaîne de la défense de nos libertés au maintien d'une opposition, pierre angulaire de tout régime non totalitaire.

Jean FRAISSINET

Commandeur de la Légion d'honneur à titre militaire
Croix de guerre (7 citations)
Diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques ; Licencié en droit
Armateur
Député sortant

Marcel GREFFEUILLE

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier du Mérite social et du Mérite touristique
Rédacteur en chef du "Méridional"

Votez et faites voter Dimanche 25 Novembre

pour JEAN FRAISSINET

Remplaçant éventuel : Marcel GREFFEUILLE

ATTENTION : N'utilisez pas ce manifeste pour voter ; il annulerait votre vote.
Ne modifiez pas votre bulletin de vote car il serait nul.

Vu : le candidat.

Imp. Guibourdenche — Marseille